

Les catégories principales de visa de Chine et les documents à fournir

Documents élémentaires :

- Veuillez remplir le formulaire de demande de visa en ligne sur le site suivant : <https://consular.mfa.gov.cn/VISA/>
- Passeport (original+ copie): valable au moins 6 mois et avec au moins 2 pages vierges. La validité du passeport doit être au moins 15 mois si vous demandez un visa de multiples entrées pendant 1 an.
- Photocopie de la carte de séjour ou carte consulaire plus l'attestation de résidence pour les ressortissants non-togolais
- Pour les mineurs de moins de 18 ans :
 - (1) Livret de famille ou acte de naissance
 - (2) Déclaration des parents autorisant l'un d'entre eux à partir voyager en Chine avec le mineur (La déclaration doit être signée par le père ou la mère)
 - (3) Original et photocopie de la carte d'identité du père et de la mère (En cas de divorce des parents, il faut fournir une attestation de divorce notariée indiquant le nom du tuteur de l'enfant)

※ Les documents listés ci-dessus doivent être joints dans la section appropriée du formulaire pour le traitement de votre demande et fournir lors du dépôt de votre passeport.

※ Les officiers consulaires peuvent demander au demandeur de fournir les documents justificatifs supplémentaires ou vous convoquer pour un entretien si nécessaire.

Objectifs	Types	Personnes concernées	Documents à fournir
Échanges, visites, enquêtes et autres activités	F	Délivré aux personnes invitées en Chine pour les échanges à but non lucratif, visites, enquêtes et autres activités	(1) Lettre d’invitation d’une unité compétente ou un particulier en Chine, comportant les informations suivantes : - Informations personnelles sur l’invité : nom, sexe, date de naissance, etc. - Informations sur la visite : motif de la visite, date d’arrivée et de départ, lieux à visiter, relation avec l’unité ou le particulier qui l’invite, source de financement pour le voyage, etc. - Informations sur l’unité ou le particulier qui fait l’invitation : nom, numéro de téléphone, adresse, sceau de l’unité et signature de son représentant légal ou de la personne concernée (2) Réservation de billets d’avion aller-retour (3) Attestation de réservation d’hôtel ou d’hébergement durant le séjour en Chine (4) L’ordre de mission/note verbale (5) Si les frais de voyage sont pris en charge par vous-même ou par l’institution, vous devez fournir une attestation de capacité financière sous forme de : - Relevé de compte des 3 derniers mois - Attestation bancaire signée par la banque - Attestation de prise en charge financière par votre institution.
Affaires commerciales	M	Délivré aux personnes invitées en Chine pour les activités commerciales	(1) Lettre d’invitation d’une entreprise enregistrée en Chine + la licence de l’entreprise (2) - Attestation de régularité fiscale pour visa(original) - Carte d’opérateur économique (original + copie) - Carte d’immatriculation fiscale (original + copie) (3) Réservation de billets d’avion aller-retour (4) Attestation de réservation d’hôtel ou d’hébergement durant le séjour en Chine (5) Attestation bancaire signée en plus du relevé de compte des 3 derniers mois (6) Si les frais de voyage sont pris en charge par l’employeur du demandeur, vous devez fournir : un ordre de mission, une attestation de travail et une attestation de prise en charge

Tourisme	L	Délivré aux personnes qui vont se rendre en Chine pour le tourisme	(1) Lettre d'invitation d'un particulier en Chine, comportant les informations suivantes : - Informations personnelles sur l'invité : nom, sexe, date de naissance, etc. - Informations sur la visite : motif de la visite, date d'arrivée et de départ, lieux à visiter, relation avec l'unité ou le particulier qui l'invite, source de financement pour le voyage, etc. - Informations sur l'unité ou le particulier qui fait l'invitation : nom, numéro de téléphone, adresse, sceau de l'unité et signature de son représentant légal ou de la personne concernée - Pièce d'identité de l'invitant (2) Réservation de billets d'avion aller-retour (3) Attestation de réservation d'hôtel ou d'hébergement durant le séjour en Chine (4) Assurance voyage (5) Si les frais de voyage sont pris en charge par vous-même ou par l'invitant, vous devez fournir une attestation de capacité financière sous forme de : - Relevé de comptes des 3 derniers mois - Attestation bancaire signée par la banque - Attestation de prise en charge financière
Visite des citoyens chinois ou étrangers résidant en Chine	Q1	Délivré aux personnes qui sont membres de la famille des citoyens chinois ou étrangers ayant la carte de résidence permanente en Chine et vont	(1) Lettre d'invitation fournie par un citoyen chinois ou un citoyen étranger avec un permis de résidence permanent de Chine. L'invitation doit contenir : - Informations du demandeur (y compris les nom, prénom, sexe, date de naissance, etc.) - Informations sur la visite prévue (y compris le but, la date d'arrivée, le lieu et la période à rester, les relations entre le demandeur et la personne invitante, le soutien financier à fournir pendant le séjour en Chine) - Informations de la personne invitante (y compris le nom, le numéro de téléphone, l'adresse, la signature) (2) Photocopie de la carte d'identité chinoise ou du passeport étranger et du permis de

		résider en Chine pour le regroupement familial à long terme ou pour l'adoption. « Les membres de la famille » désignent les conjoints, parents, fils, filles, frères, sœurs, grands-parents, petits-fils, petites-filles et beaux-parents. Le « long terme » désigne une durée de séjour en Chine de plus de 180 jours.	résidence permanent de la personne invitante (3) Original et photocopie de la certification prouvant la parenté entre le demandeur et la personne invitante (certificat de mariage, certificat de naissance ou un certificat notarié de parenté) Pour l'adoption, les documents suivants sont requis : (1) Original et photocopie des passeports des parents naturels ou des tuteurs et le certificat notarié et authentifié qui prouve la relation des membres familiaux entre lui et l'enfant (2) Mandatement de l'adoption notarié par les Ambassades / Consulats généraux de Chine dans les pays étrangers ou Foster Care power of Attorney notarié et authentifié dans le pays de résidence ou en Chine (3) Lettre d'accord du mandataire pour l'adoption et la photocopie de sa carte d'identité chinoise (4) Photocopie du certificat de résidence indiquant le parent (s) résidé à l'étranger lorsque l'enfant est né, à condition que l'un ou les deux parents de l'enfant soient des citoyens chinois (5) Analyse médicale (6) Réservation de billets d'avion aller-retour (7) Attestation de réservation d'hôtel ou d'hébergement durant le séjour en Chine (8) Si les frais de voyage sont pris en charge par vous-même ou par l'invitant, vous devez fournir une attestation de capacité financière sous forme de : - Relevé de comptes des 3 derniers mois - Attestation bancaire signée par la banque - Attestation de prise en charge financière
--	--	--	---

	Q2	Délivré aux personnes invitées pour rendre visite aux membres de famille chinoise résidant en Chine ou des étrangers ayant la carte de résidence permanente en Chine. Durée du séjour en Chine est limitée à un maximum de 180 jours.	(1) Lettre d'invitation fournie par un citoyen chinois ou un citoyen étranger avec un permis de résidence permanent de la Chine. L'invitation doit contenir : - Informations du demandeur (y compris les nom, prénom, sexe, date de naissance, etc.) - Informations sur la visite prévue (y compris le but, la date d'arrivée, le lieu et la période à rester, les relations entre le demandeur et la personne invitante, le soutien financier à fournir pendant le séjour en Chine) - Informations de la personne invitante (y compris le nom, le numéro de téléphone, l'adresse, la signature) (2) Photocopie de la carte d'identité chinoise ou du passeport étranger et du permis de résidence permanent de la personne invitante (3) Original et photocopie de la certification prouvant la parenté entre le demandeur et la personne invitante (certificat de mariage, certificat de naissance ou un certificat notarié de parenté)
Visites chez des parents qui restent en Chine pour travailler ou étudier ; ou un traitement médical ou d'autres affaires	S1	Délivré aux personnes pour rendre visite aux membres de famille qui travaillent ou étudient en Chine à long terme ; ou pour résider en Chine en raison d'autres affaires privées, telles que recevoir un traitement médical prolongé.	(1) Lettre d'invitation émise par un étranger résidant en Chine. Cette lettre comporte les informations suivantes : - Informations personnelles sur l'invité : nom, sexe, date de naissance, etc. - Informations sur la visite : motif de la visite, date prévue d'arrivée et de départ, lieu de séjour prévu, durée de séjour prévue, relation avec la personne invitante, source de financement pour les dépenses, etc. - Informations sur la personne invitante : nom, numéro de téléphone, adresse, signature, etc. (2) Photocopie du passeport et de la carte de séjour de la personne invitante (3) Original et photocopie de l'attestation de lien de parenté (conjoint, parents, mineur moins de 18 ans, parents des conjoints) entre le demandeur de visa et la personne invitante (acte de mariage, acte de naissance, attestation de lien de parenté délivrée par

Privées		La durée prévue du séjour en Chine dépasse 180 jours.	le commissariat de police ou par un notaire) (4) Réservation de billets d'avion aller-retour (5) Attestation de réservation d'hôtel ou d'hébergement durant le séjour en Chine (6) Si les frais de voyage sont pris en charge par vous-même ou par l'invitant, vous devez fournir une attestation de capacité financière sous forme de: - Relevé de comptes des 3 derniers mois - Attestation bancaire signée par la banque - Attestation de prise en charge financière (7) Si le demandeur dépose sa demande en même temps avec ses membres de la famille qui demandent le Visa-Z ou Visa-X1, le demandeur doit fournir : - Photocopie des documents pour le Visa-Z ou Visa-X1 - Original et photocopie du certificat notarié et authentifié prouvant la parenté entre le demandeur et la personne invitante (certificat de mariage, certificat de naissance ou certificat notarié de parenté) ※Les membres de famille mentionnés ci-dessus comprennent les conjoints, les parents, les enfants âgés de moins de 18 ans et les beaux-parents. Les demandeurs qui vont en Chine pour des affaires privées et ont l'intention d'y rester plus de 180 jours doivent fournir les documents nécessaires pour expliquer des affaires privées, par exemple, les documents de l'hôpital pour recevoir des soins médicaux de long terme. (8) Analyse médicale
	S2	Délivré aux personnes pour visiter les membres de famille qui travaillent ou étudient en Chine pour une courte	Pour une visite familiale de courte durée, les documents suivants sont exigés : (1) Photocopie du passeport et de la carte de séjour de la personne invitante (pour les étrangers résidant en Chine pour le travail, les études ou d'autres motifs) (2) Lettre d'invitation émise par la personne invitante et comportant les informations suivantes : - Informations personnelles sur l'invité : nom, sexe, date de naissance, etc.

		durée ou en visite en Chine pour d'autres affaires privées. La durée prévue du séjour en Chine est limitée à un maximum de 180 jours.	- Informations sur la visite : motif de la visite, date d'arrivée et de départ, lieux de visite, relation avec la personne invitante, source de financement pour les dépenses, etc. - Informations sur la personne invitante : nom, numéro de téléphone, adresse, signature, etc. (3) Photocopie de l'attestation de lien de parenté (conjoint, parents, enfants, conjoints des enfants, frères et sœurs, grands-parents paternels, grands-parents maternels, petits-enfants paternels, petits-enfants maternels, parents des conjoints) entre le demandeur et la personne invitante (acte de mariage, acte de naissance, attestation de lien de parenté délivrée par le commissariat de police ou par un notaire) (4) Réservation de billets d'avion aller-retour (5) Attestation de réservation d'hôtel ou d'hébergement durant le séjour en Chine (6) Si les frais de voyage sont pris en charge par vous-même ou par l'invitant, vous devez fournir une attestation de capacité financière sous forme de : - Relevé de compte des 3 derniers mois - Attestation bancaire signée par la banque - Attestation de prise en charge financière Si le séjour prévu est pour les affaires personnelles, il faut présenter les documents d'attestation sur ces affaires personnelles
Travail Représentation artistique	Z	Délivré aux personnes qui vont travailler ou donner des représentations artistiques en Chine	L'un des documents suivants est exigé : (1) Autorisation de travail pour les étrangers délivrés par l'administration des ressources humaines et de la sécurité sociale en Chine (2) Autorisation de travail en Chine pour les experts étrangers délivrée par le Bureau national des experts étrangers de Chine (3) Certificat d'enregistrement de la représentation permanente de l'entreprise des pays étrangers (ou des régions étrangères) délivré par le Bureau de l'administration de l'industrie et du commerce (4) Lettre d'approbation pour les représentations artistiques à but lucratif en Chine délivrée par l'administration culturelle compétente de Chine (uniquement applicable au demandeur de visa pour les représentations artistiques à but lucratif en Chine)

			(5) Lettre d'invitation aux étrangers pour les opérations de forage en mer de pétrole en République populaire de Chine émise par la China National Offshore Oil Corporation. (6) Réservation de billet d'avion aller-retour (7) Analyse médicale
Etudes	X1	Délivré aux personnes qui vont étudier en Chine pour une période de plus de 180 jours	(1) Photocopie de la notification d'admission délivrée par une école ou d'autres organismes compétents en Chine (2) Photocopie du « Formulaire de demande de visa pour les études en Chine » (formulaire JW201, JW202 ou DQ) (3) Réservation de billets d'avion aller (4) Analyse médicale Si les frais de voyage sont pris en charge par vous-même ou par des proches, vous devez fournir une attestation de capacité financière sous forme de : - Relevé de comptes des 3 derniers mois - Attestation bancaire signée par la banque - Attestation de prise en charge par vos proches + copie de la pièce d'identité
	X2	Délivré aux personnes qui vont étudier en Chine pour une période qui ne dépasse pas 180 jours	(1) Photocopie de la notification d'admission délivrée par une école ou d'autres organismes compétents en Chine (2) Photocopie du « Formulaire de demande de visa pour les études en Chine » (formulaire JW201, JW202 ou DQ) (3) Réservation de billets d'avion aller-retour (4) Analyse médicale (5) Attestation d'hébergement Si les frais de voyage sont pris en charge par vous-même ou par vos proches, vous devez fournir une attestation de capacité financière sous forme de : - Relevé de comptes des 3 derniers mois - Attestation bancaire signée par la banque - Attestation de prise en charge par vos proches + copie de la pièce d'identité

Journalisme	J1	Délivré aux professionnels des médias étrangers, correspondants permanents en Chine pour une période de plus de 180 jours	Lettre de notification de visa délivrée par la Direction de la Presse du Ministère des Affaires étrangères de Chine et la lettre officielle délivrée par la presse concernée ※ Le demandeur doit contacter d'abord le service de presse de l'Ambassade de Chine pour accomplir les démarches nécessaires.
	J2	Délivré aux journalistes des médias étrangers effectuant un reportage temporaire en Chine pour une période qui ne dépasse pas 180 jours	Lettre de notification de visa délivrée par la Direction de la Presse du Ministère des Affaires étrangères de Chine ou par une unité autorisée en Chine ainsi que la lettre officielle délivrée par la presse concernée ※ Le demandeur doit contacter d'abord le service de presse de l'Ambassade de Chine pour accomplir les démarches nécessaires.
Transit	G	Délivré aux personnes qui passent par la Chine pour se rendre dans un pays ou une région tierce	(1) Le billet d'avion (de train ou de bateau) pour le pays ou la région de votre destination avec la date et le siège confirmés (2) La réservation d'hôtel ou l'attestation d'hébergement (3) Les membres d'équipage d'avions et de bateau prévoyant de monter à bord en Chine doivent présenter la lettre officielle de la compagnie aérienne ou de la compagnie maritime (y compris les Ocean shipping Agencies)
Membre d'équipage	C	Délivré aux membres d'équipage des compagnies internationales	Une lettre de garantie de la société de transport étrangère ou une lettre d'invitation d'une unité compétent en Chine

Talent introduit	R	Délivré aux personnes qui sont du personnel qualifié de haut niveau dont les compétences sont requises d'urgence par la Chine	Les personnes dont leurs compétences répondent aux conditions et exigences fixées par l'administration compétente chinoise sur les talents étrangers de haut niveau, spécifiques et demandés en Chine, doivent soumettre leurs documents d'attestation concernés selon les dispositions
Résident permanent	D	Délivré aux personnes qui vont résider en Chine en permanence	Original et photocopie de la lettre de confirmation du statut du résident permanent des étrangers délivrée par le Ministère de la Sécurité Publique de Chine Important : Le titulaire du visa, doit s'adresser, dans les 30 jours suivant son arrivée sur le territoire chinois, pour déposer une demande de résidence, aux bureaux locaux de l'administration de la sécurité publique chargée de l'entrée et de la sortie du territoire chinois du lieu de résidence prévu (au moins à l'échelon administratif du district)

Notes spéciales :

Les Togolais sont dans tous les cas invités à demander le visa d'entrée pour Hongkong et Macao, plus d'info sur les sites suivant :

Le site Internet du Département d'Immigration de la Région administrative spéciale de Hong Kong

<http://www.immd.gov.hk>

Le site Internet du Département d'Identification de la Région administrative spéciale de Macao

<http://www.fsm.gov.mo/psp/eng/main.html>